

# Qui est au dessus d'un juge des tutelles?

# Par MacGiver, le 12/01/2015 à 13:51

# Bonjour,

Nous sommes 3 enfants (2 filles/1 garcon)pour des raison de sante notre mère a été admise dans une maison de retraite.

le montant de sa retraite ne suffisant pas, nous, les 2 filles, nous avons pris en charge le solde manquant.

notre frère a toujours refuse de payer sa part.

Nous avons du demander une mise sous tutelle afin de vendre la maison dont notre mère est seule propriétaire.

Le tuteur a fait une demande de participation aux 3 enfants, notre frère refusant toujours sa participation, les 2 filles ont continues a prendre en charge les montants manquant.

nous avons un courrier de la juge des tutelles qui nous confirme qu'elle nous remboursera a la vente de la maison.

La maison est vendue, elle refuse maintenant de nous rembourser au motif que nous avions une obligation alimentaire!

Oui nous avons une obligation alimentaire! mais a 3

Nous demandons le remboursement uniquement parce que notre frère n'a JAMAIS participe let que nous avions un accord de la juge.

Que faire ? a qui s'adresser? qui est au dessus du juge des tutelles ?

#### Par moisse. le 12/01/2015 à 15:57

Il faut saisir le Tribunal de Grande Instance.

Assistance d'un avocat obligatoire.

Par ailleurs ce n'est pas parce que la fratrie comporte 3 personnes que l'obligation alimentaire

est divisée en 3.

# Par jibi7, le 12/01/2015 à 17:34

L'obligation alimentaire ou le devoir de secours est en général calculé au prorata des ressources et des charges de chacun.

# Par MacGiver, le 14/01/2015 à 09:15

L'obligation alimentaire existe t elle quand il y a un bien qui couvre largement les frais complémentaire et pour plusieures années!

Pour ma sœur et moi il s agissait d avancés en attente de la vente...

## Par moisse, le 14/01/2015 à 09:26

En l'espèce c'est d'obligation alimentaire qu'il s'agit et non d'avances du FNS.

#### Par FREESBY, le 04/02/2023 à 15:18

Notre tante a été mise sous tutelle

L'appartement de Paris a été vendu

Le mobilier bijoux et .. à été vendu en lots autres des neveux ? Nous avons eu des lots attribués que nous avons réglé .

Problème en arrivant il manquait une broche soit disant remise au coffre, des perles manquantes dans un lot alors que ces lits devaient se trouver à l'appartement.

Tout a été payé directement sur le compte de notre tante. De toute maniere la personne responsable n'était pas là . C'est un neveu ayant les clés qui a ouvert

Chercher l'erreur que puis je faire ?